LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A UNE DEMARCHE ADMINISTRATIVE PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES : COTES, ETC. PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIREMENT, NI IN-SOLIDIUM DES FAUTES COMMISES PAR D'AUTRES INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION.

MICHEL CAYRE ARCHITECTE DESA
INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES ILE-DE-FRANCE N°038286
+33 (0) 6 47 65 94 64
+33 (0) 9 67 00 82 79
MAIL: creal-architecture@orange.fr
15 Avenue des Tilleuls - 94 320 - THIAIS
3 Avenue des Landes - 47 310 - ROQUEFORT (AGEN)
111 Rue de Kater - 33 000 - BORDEAUX

LIEU DE LA CONSTRUCTION :
Département du Lot-et-Garonne (47)
LAFITTE-SUR-LOT - 47 320
430 Chemin de Bouscayrat
Section ZI - Parcelle 128 - 128 257 m²

MAÎTRE D`OUVRAGE :
M. Jorge GOMES DE FIGUEIREDO - EI JORGE GOMES

OPERATION :
CONSTRUCTION D'UN HANGAR ET DE SERRES AGRICOLES

Plan de situation

Echelle : 1:25000
N° de projet : 24 039
Date: 19/06/2026

APPROBATION
CLIENT

PC 03